

production—fait qu'il a nié. Le bill demande au Parlement d'accorder un monopole au gouvernement dans l'industrie agricole du Canada.

Aux termes de l'article 17, le gouvernement, sans qu'il soit nécessaire de consulter aucun organisme agricole ni qui que ce soit, aura le pouvoir de déléguer complètement le contrôle et la réglementation de tout produit agricole à un office sous l'autorité du cabinet, ne l'oublions pas. Le cabinet ou le ministre pourra même décider qui cultivera ou produira n'importe quel produit agricole, qui le vendra, l'achètera, en fixera le prix; qui pourra le rassembler, le transporter, le transformer, l'entreposer et qui pourra s'occuper d'agriculture ou de toute industrie connexe.

• (4.50 p.m.)

Est-ce cela que veulent les cultivateurs? Nous ne le pensons pas. Je le répète, ce bill a un titre trompeur qui, selon nous, en dissimule l'intention ou le principe. Le texte du bill et les explications qu'a tenté de donner le ministre camouflent les pouvoirs que détendra le gouvernement un fois le projet de loi adopté.

Le Conseil sera une agence du ministère, donc complètement assujéti aux directives du cabinet ou du ministre. C'est pourquoi, de ce côté-ci de la Chambre, nous maintenons que le principe du bill n'est pas ce que le ministre prétend, la création d'un office de commercialisation pour les producteurs; c'est un bill qui donne au gouvernement le contrôle de toute l'industrie, qui lui permettra même de décider quel cultivateur survivra et quel autre disparaîtra; nous ne pouvons donc appuyer ce principe.

Je suis sûr que les organismes agricoles ne l'appuieront pas non plus. Ce n'est sûrement pas ce que veulent les cultivateurs que je représente. Ce n'est pas ce que les cultivateurs et les agences agricoles demandent. Ce n'est pas ce que les cultivateurs pensent que le ministre cherche à établir par le bill C-197 à l'heure actuelle. Lorsque les cultivateurs comprendront exactement ce que renferme le bill à l'étude, ils en seront sûrement aussi alarmés que mon collègue de Frontenac-Lennox et Addington qui a déclaré sentir son enthousiasme se transformer en appréhension en lisant le bill.

Le ministre dit que les députés du parti conservateur cherchent à susciter la crainte de l'étatisme dont le danger n'existe pas dans le bill à l'étude. Je dirais au ministre qu'il n'a pas écouté les porte-parole des autres partis

de l'opposition. J'aimerais verser au compte rendu officiel une fois de plus les observations de certains députés des autres partis. Je mentionnerai d'abord ce qu'a dit le député de Champlain (M. Matte) à la page 6995 du hansard:

Cependant, certains dangers sont inhérents à l'étatisme. On a tout lieu de croire que certaines dispositions de ce projet de loi sont susceptibles de nuire aux producteurs, plutôt que de leur aider.

Le même jour, un des députés du NPD, le député de Moose Jaw (M. Skoberg) déclarait ce qui suit, tel qu'en fait foi le hansard à la page 6991:

Comme le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) l'a dit le 28 avril, le cultivateur sera à peine plus qu'un engagé de l'office si les cultivateurs ne sont pas appelés à être membres du Conseil et à prendre part aux décisions. L'amendement proposé par le député de Crowfoot exprime exactement l'attitude du député de Saskatoon-Biggar.

Un peu plus loin il déclarait:

Le gouvernement est suspect aux yeux des producteurs d'aujourd'hui. Les producteurs canadiens soupçonnent le gouvernement de vouloir contrôler toute la commercialisation de leurs produits. Ils ont raison d'être méfiants.

Plus loin il ajoutait:

Je suis certain que bien des Canadiens commentent à se demander si ces vastes pouvoirs serviraient le mieux les intérêts des agriculteurs.

C'est ce que nous nous demandons nous aussi. Et il poursuivait:

Nous savons ce qui est arrivé récemment au programme LIFT. Le gouvernement a brandi sa massue, il a dit aux cultivateurs de ne rien planter et que, s'ils désobéissaient, la massue s'abattrait sur eux, et adieu les quotas!

C'est exactement le cas, aujourd'hui, du petit agriculteur de l'Ouest du pays.

En y songeant je suis certain que cela explique les appréhensions de certains à l'endroit des dispositions du bill C-197 à l'étude. En outre, je suis sûr que c'est pour cela que la plupart des députés appuieront l'amendement du représentant de Crowfoot. Cet amendement accepté, nous aurions dans un nouveau bill de solides garanties pour la représentation des cultivateurs. C'est là ce qui nous intéresse actuellement, tout comme, sans aucun doute, beaucoup de Canadiens.

Je tiens également à me reporter aux commentaires du député de Compton (M. Lattulippe), figurant à la page 6685 du hansard du 7 mai:

Je dirai tout de suite que ce bill établira un contrôle absolu sur toute l'économie agricole. Je dirai aussi que les libéraux n'ont certes pas été élus pour établir un système socialiste ...

Et il ajoutait plus loin:

Je ne sais pas pourquoi le ministre de l'Agriculture (M. Olson) ... qui a étudié les principes